



Département de la Dordogne

Commune de Terrasson Lavilledieu

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur (pouvoir adjudicateur) :

Commune de Terrasson-Lavilledieu
Espace Charles de Gaulle
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05 53 51 47 00

Objet du marché :

MAPA N°2021-02 « Travaux de restauration de la Chapelle Notre-Dame-du-Mouret »

La Chapelle Notre-Dame-du-Mouret est un édifice inscrit au titre des Monuments historique par arrêté du 3 mai 2001.

Procédure de passation :

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

La présente consultation est composée de lots définis comme suit :

- Lot n°1 : Maçonnerie – Pierre de taille
- Lot n°2 : Charpente – Couverture
- Lot n°3 : Menuiserie - Campanaire
- Lot n°4 : Vitraux
- Lot n°5 : Electricité

Les opérateurs économiques peuvent candidater pour un ou plusieurs lots.

Les candidats sont invités à se rendre sur site et visiter l'édifice avant de déposer leur offre (Cf : Règlement de la consultation).

Les variantes sont autorisées (Cf : Règlement de la consultation).

Durée :

Pour chacun des lots, la durée globale du marché comprend :

- Une période de préparation d'un mois,
- Le délai d'exécution des travaux proposé par le candidat qui devra prendre en compte les contraintes du projet et être en cohérence avec le planning prévisionnel fourni au DCE.

Le démarrage de la période de préparation et l'exécution des travaux seront prescrits par ordres de service distincts.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE peut être retiré sur le profil acheteur de la ville de Terrasson-Lavilledieu à l'adresse suivante :

www.marchespublics.dordogne.fr

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères d'analyse et de leur mise en œuvre précisés dans le règlement de la consultation (RC).

Offres :

- Les offres devront être rédigées en français ou traduites en français.
- Date limite de remise des offres : **07 / 05 / 2021 à 17h00**
- Délai de validité des offres : 180 jours

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : **07 / 04 / 2021**

Voies de recours :

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif dans le ressort duquel est situé le siège de l'acheteur : Tribunal Administratif de Bordeaux :

Tribunal administratif de Bordeaux

9 rue Tastet - CS21490

33063 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 05.56.99.38.00 - Télécopie : 05.56.24.39.03

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est celui du siège de l'acheteur.